



# Projet d'établissement

Multi-accueil Le Petit Prince  
Hachimette



# Sommaire

## 1. Projet social

- historique
- projet de l'association : valeurs associatives et missions globales
- caractéristiques de la population de la vallée et de ses besoins
- spécificité du secteur d'Orbey

## 2. Présentation de la structure

- les valeurs relatives au fonctionnement
- le personnel
- les moyens et les locaux

## 3. Projet éducatif et pédagogique

- valeurs et principes inspirant le projet éducatif
- accueil et accompagnement du développement des enfants
  - ✓ admission
  - ✓ accueil (réguliers, occasionnels)
  - ✓ déroulement d'une journée type
  - ✓ les repères spatio-temporels
  - ✓ les activités mises en œuvre
    - x activités libres
    - x activités dirigées
- accueil et travail avec les familles
  - ✓ valeurs guidant les relations avec les familles
  - ✓ les premiers pas de la relation famille-équipe du multi-accueil
  - ✓ l'accueil au quotidien
  - ✓ implication de la famille dans la vie de la structure (sortie, fêtes, ... )
  - ✓ accompagnement de la famille : relation avec les parents d'un enfant en situation de handicap, d'un enfant en difficulté, d'une famille en difficulté, cohérence éducative famille-structure...

## 4. Le travail en équipe

- valeurs de management
- rôles et fonctions de chaque membre du personnel
- organisation du travail en équipe
- les modes de transmission dans l'équipe
- les réunions d'équipe (locales et transversales)
- la formation (stratégie de formation et organisation en regard des besoins)

## 5. Réseau social autour de la structure - la place du multi-accueil dans son environnement

- relation avec l'association Enfants de la vallée et les autres structures de l'association
- relations avec le centre médico-social
- le bibliobus (le cas échéant)

- les centres de formation

**6. Perspectives, projets à cinq ans et besoins**

- projets éducatifs au bénéfice des enfants
- coopération entre les structures de la vallée (projets communs, mutualisation des moyens éducatifs entre les structures, concertation.....)
- projets de partenariats externes

# Projet d'établissement Multi-accueil Le Petit Prince

## INTRODUCTION

Le projet d'établissement a un sens descriptif, il fait le point des missions des équipes éducatives. Elles sont communes à toute l'association Enfants de la Vallée. Il décrit également les pratiques et l'organisation de chaque équipe. Il est complété par le règlement de fonctionnement dont certains points sont communs aux quatre structures et d'autres spécifiques à chacune. Il a aussi un sens projectif, il indique les orientations de développement sur 5 ans.

Le cadre de référence relevant du décret du 1<sup>er</sup> août 2000 parle pour la première fois de projet d'établissement et accorde une meilleure accessibilité de la structure aux familles quels que soient leurs revenus et le mode d'accueil souhaité. Une plus grande souplesse dans le fonctionnement des équipes a été pensée afin de mieux répondre aux besoins des familles.

Ainsi notre projet d'établissement, dans le respect des lois et des règlements, définit en cohérence avec le projet pédagogique, les moyens à mettre en œuvre pour réaliser les objectifs que le multi-accueil le Petit Prince se donne.

Le Petit Prince, multi-accueil situé à Hachimette-Lapoutroie, a ouvert ses portes en septembre 2000. Il est géré par l'association Enfants de la Vallée qui regroupe 4 multi-accueils, 1 relais assistantes maternelles et le service jeunesse. Cette association fut créée en 1999 dans le cadre de la politique petite enfance menée par la Communauté de Communes de la vallée de Kaysersberg.

Le multi-accueil a été créé dans les bâtiments de l'ancienne école du village qui a été réhabilitée. Le conseil municipal souhaitant maintenir la présence d'enfants dans ce bâtiment communal a choisi d'y implanter la structure petite enfance ainsi que le relais assistantes maternelles. L'établissement peut accueillir 20 enfants.

## 1. Projet social

- **Historique**

La première crèche-multi accueil de la vallée, « Boucle d'or », a été créée à Kaysersberg le 10 janvier 1994, pour permettre aux gens de la vallée qui travaillent à Kaysersberg ou Colmar de déposer leurs enfants. Les listes d'attente devenant de plus en plus longues, la communauté de communes a créé les crèches multi-accueil « le Petit Prince » à Hachimette et, « le Petit Poucet » à Sigolsheim et « le Chat Botté » à Orbey.

- **Projet de l'association Enfants de la Vallée**

Le premier but visé est donc la prise en charge d'enfants de parents qui travaillent.

Les attentes des parents, implicites, étaient plus à l'origine un gardiennage de qualité qu'une action éducative.

La mission des crèches et multi-accueil a été définie ainsi « accueillir les enfants, leur assurer bien-être et sécurité, veiller à leur bon développement et à leur santé ».

Le but annoncé est de « favoriser l'éveil et la socialisation et favoriser les apprentissages tout en respectant le rythme des besoins de chaque enfant ».

Le désir des professionnels est de considérer l'enfant dans sa globalité et de travailler « en relation étroite avec ses parents ». Il s'agit d'accueillir l'enfant dans sa globalité, avec son vécu, avec son histoire. Il s'agit pour nous de chercher à comprendre l'enfant, d'où l'importance du dialogue avec les parents.

Ces objectifs seront pleinement atteints en renforçant l'implication des parents et le dialogue à propos du projet éducatif.

## 2. Présentation de la structure

- **Valeurs relatives à la mission**

Au-delà d'offrir une solution de gardiennage des enfants, notre raison d'être est d'aider les petits à grandir, de favoriser leur épanouissement, de leur offrir la possibilité de se développer dans un milieu sécurisé; la crèche est comme un cocon. Il s'agit d'aider les enfants à devenir acteur dans un milieu sécurisant et sécurisé. Aider l'enfant à s'épanouir, c'est favoriser son développement en respectant ses potentialités et ses envies.

Afin de tisser un lien de confiance, nous soignons également la relation avec les parents, afin qu'ils éprouvent la joie des retrouvailles journalière.

La **complémentarité éducative** consiste à

- laisser la responsabilité de principal éducateur de l'enfant aux parents.
- aller dans le sens des parents tout en suivant le projet d'établissement.

La **complémentarité éducative** consiste également à accompagner les parents dans la prise en charge des enfants. Le parent reste le premier éducateur de l'enfant.

Veiller à la **sécurité et au bien-être** de l'enfant consiste à être attentif aux besoins de l'enfant, suivre son évolution avec patience et empathie, dans le respect de son intégrité et de son rythme propre. Il s'agit pour nous d'assurer un accueil chaleureux et personnalisé, le respect des rythmes et habitudes de vie de l'enfant, en tenant compte de l'adaptation nécessaire à la vie en collectivité.

- **Le personnel**

Descriptif : 2 éducatrices, 1 auxiliaires de puériculture, 3 assistantes petite enfance, 1 agent d'entretien.

L'équipe est pluridisciplinaire :

- **L'Éducatrice de Jeunes Enfants responsable du Multi Accueil** (Diplôme d'état d'Éducateur de Jeunes Enfants). Elle travaille en collaboration avec le siège de l'association et fait le lien d'information entre le siège, les parents et l'équipe éducative.

Son rôle est de garantir un accueil de qualité en proposant des conditions favorables à l'épanouissement et l'éveil du jeune enfant dans les registres psychomoteur, cognitif, affectif et social. De ce fait, le responsable se pose en référence, en regard du personnel, des parents, de l'enfant et garante de la qualité de l'accueil dans la structure.

Afin de favoriser et d'orienter le travail du personnel encadrant, il établit avec sa co-responsable et l'équipe un projet pédagogique et des outils de travail adaptés à la structure (feuilles de transmission, suivi psychomoteur, protocole d'hygiène, médical ou guides d'organisation...). Le responsable supervise l'ensemble des soins avec pour souci le développement de l'autonomie de chaque enfant.

De par sa fonction de manager de l'équipe, il gère les plannings, planifie et répartie judicieusement les tâches, gère les absences, veille au maintien d'une cohérence dans l'équipe et s'assure de l'efficacité de chacun.

Afin que les parents deviennent des partenaires, le responsable se doit d'établir une relation de confiance. Il est le garant d'un premier accueil de qualité, oriente et informe quant au fonctionnement de la structure, s'occupe de la gestion des familles inscrites.

Le responsable doit veiller à la sécurité de l'enfant, en adaptant l'aménagement des locaux et du matériel aux normes de sécurité, d'hygiène et en tenant compte de l'intérêt éducatif et ludique apporté.

- **L'Éducatrice de Jeunes Enfants coresponsable** (Diplôme d'état d'EJE). Elle travaille en collaboration avec le responsable et veille au bon fonctionnement de la structure en son absence.

Elle a un rôle d'accueil de la famille et d'accompagnement de l'enfant tout au long de la journée, que ce soit au niveau de l'accueil, et des soins (hygiène ; alimentation ; sommeil...). Elle est référente des activités éducatives et des jeux. Elle veille à adapter les activités au développement psychomoteur, sensoriel et intellectuel de l'enfant en prenant en compte son individualité.

Elle gère le planning d'activités au sein de la structure.

L'éducatrice co-responsable a aussi un rôle de cohésion au sein de l'équipe. Elle doit proposer, encourager les initiatives et veiller à ce que les activités collent au mieux aux attentes et aux besoins de l'enfant.

En l'absence du responsable, elle assure la continuité du travail administratif et de la responsabilité en rapport avec l'équipe, les parents et les enfants.

- **L'Auxiliaire de Puériculture** (Diplôme d'état d'Auxiliaire de Puériculture). Son rôle est d'accompagner les enfants durant leur temps d'accueil dans la structure dans les activités éducatives, ludiques ou les soins d'hygiène, l'alimentation ou la sieste.

De par sa formation, elle est positionnée en référente par rapport aux soins de base (répondre aux besoins de propreté, de sommeil, de satiété et de soif des enfants).

- **L'Assistante auxiliaire Petite Enfance** (CAP petite enfance). Elle a pour rôle d'accompagner les enfants dans leurs activités tout au long de la journée. La prise en charge commence par l'accueil et se poursuit par les soins d'hygiène corporelle et alimentaire. L'assistante petite

enfance veille à la qualité du repos de l'enfant. Elle organise, encadre des activités en rapport aux capacités et à l'âge de l'enfant.

- **L'agent d'entretien.** Son rôle premier est d'assurer la propreté et l'hygiène des locaux, du linge et du mobilier dans le souci du bien être et de la sécurité des enfants accueillis. Son travail doit être organisé en fonction de la vie de l'établissement. Elle intervient aussi dans les travaux de blanchisserie inhérents à l'activité de la structure.

- **Les moyens et les locaux**

Les locaux se composent d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée et d'un étage aménagé en appartement.

## **1. L'espace intérieur**

### **a) Les espaces de vie**

Le rez-de-chaussée se compose d'une entrée communiquant avec le local à poussette, à l'entrée principale de la structure. Une porte sépare cette entrée de la cuisine et de l'étage. L'ouverture de la porte de la structure se fait par une sonnette et un interphone. La porte est ouverte uniquement si la personne est identifiée. La porte donne accès à un vestibule donnant sur le bureau du responsable de structure et sur la salle de jeux. Le bureau est muni d'une grande fenêtre donnant sur l'extérieur et d'une grande vitre donnant sur la salle de jeux. Dans le vestibule se trouvent des grandes chaises, des petits bancs et des portemanteaux pour ranger chausson, chaussures, manteau des enfants. Un portillon sépare le vestibule de la salle de vie. Les enfants ne peuvent l'ouvrir que dans un sens : du vestibule vers la salle.

La salle de jeux est une grande pièce entourée de grandes fenêtres. La lumière y est très diffuse. Le sol et les murs sont attrayants et apaisants grâce à leur couleur. Des placards (avec porte) ont été aménagés pour y ranger des jeux de société, jeux d'encastrement, matériel divers,... Ces placards ne peuvent être ouverts qu'avec la permission d'un adulte. D'autres espaces de rangement (sans porte) sont utilisés pour ranger des caisses de jouets (duplos, legos, voiture) à disposition toute la journée.

Une petite pièce adjacente sert de lieu de retour au calme avec livre, instruments de musique, lecteur CD. Un grand tapis et des coussins servent à se reposer et à écouter des histoires.

La salle de vie est décorée par les dessins et bricolages des enfants. Un parc en hauteur sert de lieux de tranquillité pour les bébés : avec portiques et différents jeux adaptés aux tout-petits.

Le dessous du parc est aménagé avec les jeux d'imitation (dînette, poupées, établi).

Des toilettes adultes sont accessibles depuis cette pièce. Un couloir, aménagé avec des panneaux sensoriels, donne accès à la salle de bains sur la gauche et à la cuisine.

La salle de bains est composée d'un lave main, d'un plan de changes où sont posés des matelas allongés avec une baignoire et des tiroirs de rangement. Une grande vitre donne vue sur la salle de jeux. Sur le mur et au sol, des étagères avec des casiers sont installées. Dans chaque casier se trouve un panier avec le prénom et l'étiquette de chaque enfant. Leurs affaires y sont placées. Dans le même coin, se trouve une douche, un lavabo rectangulaire avec deux robinets adaptés aux enfants. En face, trois WC à la taille des enfants y sont fixés.

En sortant de la salle de bains, il y a un évier qui est réservé à l'agent d'entretien. Au-dessus, nous avons la boîte à pharmacie qui est fermée à clé.

Le coin cuisine est séparé du couloir par un portillon. L'espace préparation de la cuisine est interdit aux enfants car il est dangereux. Dans la cuisine nous disposons d'un plan de travail qui donne vu sur le coin repas où nous pouvons passer les plats et les assiettes. En dessous de ce plan se trouve des tiroirs de rangement avec les couverts, mixeur, torchons de vaisselle et un lave-vaisselle. Un évier est situé tout à côté, avec des armoires en-dessous et au-dessus. Pour le repas nous disposons d'un bain-marie qui garde les aliments au chaud. Les repas sont amenés dans des bacs en inox par un traiteur. À côté du bain-marie se trouve une porte qui communique dans le couloir et le sous-sol ; seul le personnel l'utilise.

Le coin repas des enfants est composé de plusieurs tables et chaises de différentes tailles. Pour les bébés, nous avons quatre relax. La cuisine est une pièce très lumineuse avec de fenêtres une sortie de secours qui mène au parking du multi-accueil.

La cuisine donne sur les deux dortoirs. Un pour les bébés (10 semaines à un an et demi) avec 6 lits à barreaux. Dans cette pièce, il y a de fenêtres avec stores pour éviter que le soleil n'entre dans la pièce. Nous fermons également les volets.

Une autre pièce sert de dortoir pour les plus grands (à partir d'un an et demi environ). Deux lits à barreaux y sont installés pour les plus petits ainsi que huit matelas. Chaque enfant possède un sac en tissu avec son nom pour y ranger son drap. Les matelas sont désinfectés tous les mercredis et les draps changés. Cette pièce comprend une fenêtre. Les stores et les volets sont également fermés. Les dortoirs sont décorés par des dessins et peintures des enfants. Sur les portes des oculi permettent de voir les enfants.

## **b) Le sous-sol**

Au sous-sol se trouve le relais assistantes maternel, une buanderie avec lave-linge, sèche-linge, armoires de rangement. Un couloir donne accès à un local à carton, aux vestiaires du personnel et à une petite cuisine (salle de pause).

## **2. L'espace extérieur**

A l'extérieur une porte aboutit à un local où sont rangés les jouets d'extérieur : vélo, pelles, seaux, trotteurs, camions.

Le multi-accueil dispose d'un espace extérieur. Il est accessible en faisant le tour du bâtiment. C'est un petit jardin grillagé comprenant un bac à sable, une maisonnette, trois petits bancs, 2 jeux à ressort : un chien et un cheval.

Vélos, trottinettes, camions, ballons, cerceaux font le bonheur des enfants. Dans le bac à sable, seaux, pelles, râpeaux, tamis : tout ce qu'il faut pour bâtir des châteaux.

Les enfants plantent également fruits et légumes dans le potager, les arrosent, les voient grandir et dégustent ! L'aménagement extérieur permet une importante initiation à la nature et à l'environnement.



### 3. Projet éducatif et pédagogique

- **Valeurs et principes inspirant le projet éducatif**

Comprendre l'enfant « dans sa globalité » nous amène à instaurer un dialogue sur les « habitudes de vie ». Au premier accueil des parents, nous renseignons avec eux une fiche « habitudes de vie ». Celle-ci est un outil d'ouverture du dialogue sur la vie à la maison, les habitudes de la famille en rapport avec l'enfant. Ce sont des éléments de compréhension clé pour l'équipe éducative et un premier lien avec les parents.

Ce dialogue a pour but de générer la confiance avec les parents et de nous positionner non seulement en prestataire de gardiennage, mais également en conseil éducatif.

#### **Valeurs relatives à la mission**

- La complémentarité éducative consiste à laisser la responsabilité de principal éducateur de l'enfant à ses parents. Nous allons dans le sens de l'intérêt de l'enfant tout en prenant en compte leurs particularités familiales en cohérence avec notre projet d'établissement.

Il s'agit d'aider les enfants à devenir acteur dans un milieu sécurisé et sécurisant en favorisant leur développement et en respectant leurs potentialités et envies. Ceci, afin qu'ils puissent s'épanouir.

La complémentarité éducative consiste également à accompagner les parents dans la prise en charge des enfants si ces derniers le demande mais le parent reste toujours le premier éducateur de l'enfant.

- Veiller à la sécurité et au bien-être de l'enfant consiste à être attentif aux besoins de l'enfant, suivre son évolution avec patience et empathie, dans le respect de son intégrité et de son rythme propre. Il s'agit pour nous d'assurer un accueil chaleureux et personnalisé, en respectant les rythmes et habitudes de l'enfant, en tenant compte de l'adaptation nécessaire à la vie en collectivité.

- **Notre posture « à côté des parents » est double : accompagnement et autorité.**

- **Accompagnement** : selon notre conception l'enfant et la famille ne sont pas dissociés. Nous avons donc un rôle de soutien à la parentalité. L'écoute empathique de la parole des familles est essentielle pour bien se comprendre et pour accompagner les parents, s'ils le souhaitent dans l'intérêt des enfants.

La participation des parents à certaines activités (par exemple sorties de groupe, activités en structure,...) favorise la compréhension de cet accompagnement. Des expositions et documents d'information favorisent cette relation.

Nous souhaitons développer cette participation afin qu'un nombre conséquent de parents applique les conseils de base nécessaires à la protection de l'enfant (crème solaire pour les sorties, chaussures en conséquence des activités prévues, respect du rythme de l'enfant, implication dans les transmissions en fin de journée....).

- **Autorité** : l'autorité est régie par le règlement de fonctionnement auquel adhèrent les parents signataires.

Notre posture d' « autorité » a pour finalité de favoriser le développement de l'enfant dans sa globalité. Elle garantit une reconnaissance de la posture professionnelle des personnels de la crèche, ainsi qu'une compréhension du sens de l'action éducative.

- **Accueil et accompagnement du développement des enfants**

- ✓ **Admission**

Une période d'adaptation est nécessaire pour établir un lien entre tous les acteurs, enfants, parents, équipe, et acquérir de nouvelles habitudes de vie. Cette période d'adaptation requière de la part de l'équipe éducative une attention particulière, une verbalisation suffisante pour que l'enfant et sa famille acquièrent des repères.

- ✓ **Accueil**

La finalité de l'accueil est une sécurisation de la relation. Il s'agit de favoriser une séparation, qui, bien assumée, aide l'enfant à grandir. C'est pourquoi l'accueil est individualisé et symboliquement ritualisé à son arrivée.

Nous essayons de répondre au plus près des besoins des familles. Il y a donc deux types d'accueil -les réguliers et les occasionnels.

A cela s'ajoutent les placements d'urgence, placements PMI ou sur décision juridique, ou pour faire face aux aléas de la vie.

Vis-à-vis de toutes les familles, accueillir signifie aussi pour nous, avoir un discours adapté, prendre le temps de transmettre les informations concernant l'enfant tout en gardant la distance professionnelle.

- ✓ **Déroulement d'une Journée type au Petit Prince**

Le multi-accueil ouvre ses portes à 7:00.

Deux professionnels de l'équipe sont présents pour accueillir les enfants et leurs parents. En général le temps d'accueil dure de 7:00 à 9:00 environ. On se dit bonjour, on se renseigne sur la nuit de l'enfant.

L'accueil est un moment privilégié où l'on prend le temps de discuter avec les parents, de les écouter, de les renseigner...

En attendant l'arrivée des copains, les enfants évoluent en jeu libre (dînette, légos, voiture...).

Les enfants ont plaisir à se retrouver, à se raconter leurs petites histoires. L'adulte est présent pour jouer avec eux mais seulement à la demande des enfants.

Une troisième personne rejoint l'équipe à 8:30 et prépare la collation des enfants. Après un temps de rangement pendant lequel petits et grands participent, nous nous regroupons tous ensemble sur le tapis ; il est environ 8:45.

Sur le tapis, nous chantons plusieurs chansons selon le thème du moment, ou selon la saison, mais surtout selon les envies des enfants. Pour marquer la fin de regroupement, nous chantons la chanson des mains « *moi j'ai les mains sales, je vais laver...* ». Cette chanson est un repère pour l'enfant, elle marque le passage à autre chose, en l'occurrence le passage aux toilettes pour les enfants propres et le lavage des mains avant le goûter.

La collation du matin est composée de fruits cru ou cuits. En effet nous respectons un plan alimentaire pour que les enfants mangent un fruit cuit, un fruit cru et un laitage sur la journée.

Après avoir rempli les petits ventres, nous allons nous laver les mains et la frimousse.

Ensuite nous leur proposons des activités dirigées. Les enfants ont le choix : soit rester en jeu libre, soit participer aux activités dirigées proposées.

Celles-ci ont été préparées par un membre de l'équipe et réfléchies en fonction du thème annuel choisi. Elles sont mises en place par rapport au planning des activités mensuelles mais aussi en fonction des besoins des enfants (besoin de bouger, d'imaginer, d'inventer, de toucher...). De la peinture, du collage, les histoires avec les marionnettes, un parcours de motricité... L'enfant reste libre de ses choix.

Quand la météo est clémente, nous en profitons pour prendre l'air dans le jardin. Nous mettons à la disposition des enfants des vélos, des camions, des ballons, un bac à sable ou un atelier jardinage.

Nous faisons aussi des rondes, des courses, cache-cache, jeux de loup...

Une quatrième personne arrive à 10:30 et s'occupe de changer les enfants.

Quant aux bébés, ils évoluent chacun à leur rythme avec les plus grands. Ils prennent leur repas et sont couchés en fonction de leurs besoins.

Les enfants commencent à ranger la salle avec l'aide d'un adulte vers 10:45 puis nous nous rassemblons sur le tapis, pour un moment de chant. C'est l'occasion de recentrer le groupe et de faire un retour au calme avant de le prendre le déjeuner.

Nous terminons par la chanson de la cloche.

Le repas commence entre 11:15 et 11:30 quand arrive une cinquième personne. Les enfants sont servis à table et mangent par petits groupes avec l'aide de l'adulte.

Après le repas, les enfants se lavent les mains et se préparent pour la sieste. Les plus grands se déshabillent seuls et rangent leurs affaires dans leur panier respectif.

Les enfants vont à la sieste vers 12:30 environ. Une personne reste avec eux jusqu'à ce qu'ils endorment, puis sort du dortoir.

Nous surveillons ensuite régulièrement pour lever les enfants quand ils se réveillent et laisser les autres dormir. A la fin de la sieste, nous levons les enfants et leur proposons des jeux calmes où nous sortons dans le jardin.

A 14:30, départ de deux personnes de matin qui ont fini leur service.

A 15:00, le rangement des jouets se fait à nouveau avec les enfants dans les caisses appropriées. Puis le tapis nous attend pour chanter et n'oublions pas la chanson des mains !

Nous prenons le goûter vers 15:30.

Puis nous organisons la fin d'après-midi comme la matinée avec des jeux libres, des activités libres et dirigées jusqu'au départ des enfants.

La journée est rythmée par une succession de « temps d'activité » et de « temps calme ».

#### ✓ **Les repères éducatifs**

Travail sur les interdits : la formulation d'interdits sert d'abord à assurer la sécurité de l'enfant.

Puis il s'agit que l'enfant apprenne à tenir compte des autres. D'où le travail sur la politesse élémentaire.

C'est l'apprentissage du respect de soi, de l'autre, de l'adulte.

Deux interdits fondamentaux nous guident :

- ne pas faire mal aux autres
- ne pas se mettre en danger (courir sans contrôle, monter sur les chaises et tables..)

#### ✓ **les repères spatio-temporels**

Maintenir un cadre structurant et sécurisant et une préoccupation constante.

Trois moments sont particulièrement importants : la collation du matin, le déjeuner, le goûter.

✓ **les activités mises en œuvre**

- Jeux libres : Nous insistons pour laisser à l'enfant du temps libre, non dirigé, sans contrainte, car il a besoin de pouvoir s'exprimer également spontanément, à partir de ses besoins intérieurs et selon son rythme propre. C'est pour lui une façon d'intégrer ce que le milieu lui apporte, et expérimenter des comportements nouveaux, par exemple jeux spontanés, expériences sensorielles, relation spontanée avec les autres enfants, balbutiement de langage en imitation de l'adulte, imitation des comportements des adultes ou des autres enfants.

- Activités libres, tenant compte du souhait des enfants ou des possibilités du moment : puzzles, plots de mousse, images, livres sensoriels.....

- Activités dirigées : Elles sont adaptées à l'âge des enfants. Le cadre est collectif et ils ont le choix d'y participer. Elles demandent une préparation.

Plusieurs de ces activités sont mises en perspective avec la fête d'été, ou selon les saisons. Par exemple le jardinage dans notre potager bio : mettre du compost, planter, arroser, récolter...

La semaine du goût est un moment intéressant chaque année.

Les pays du monde sont une source d'inspiration pour ces activités, les animaux également (poney, lapin...).

Nous nous relions également aux festivités sociales et culturelles, pour développer le lien social autour du multi-accueil. Par exemple nous confectionnons des paniers de Pâques, des costumes de carnaval...

Un référentiel d'activités est développé. Des fiches sont classées et le tableau d'activité affiché dans la salle met ces informations à la disposition de tous.

Ce tableau est organisé autour d'un thème annuel et/ou mensuel.

- Activités spontanées : nous invitons les parents à participer, par exemple pour la présentation de métiers, coiffeuse, pompiers, pharmacienne... Également pour des activités culinaires, cuisine, gâteau...

✓ **Projets**

Nous souhaitons lancer différents projets d'activités : travailler autour de notre jardin, faire découvrir aux enfants le travail de la terre, faire pousser, récolter ; se rendre compte des saisons qui passent, des transformations. Notre souhait est aussi de faire participer au maximum les parents dans nos activités. Ces tranches de vie seront mémorisées par des photos et intégrées dans le cahier de vie.

● **Travail avec les familles**

✓ **Les valeurs guidant les relations avec les familles se résument en trois mots :**  
Confiance, ouverture, complémentarité éducative.

Un axe important de notre projet éducatif est une relation de partenariat avec les parents, qui restent les premiers responsables de l'éducation de leur enfant.

Nous souhaitons développer avec les parents une relation qui permette d'aller vers un rôle reconnu d'appui dans la compréhension du développement de l'enfant, au bénéfice de son développement harmonieux.

Nous nous situons donc dans une perspective de complémentarité éducationnelle.

✓ **Les premiers pas de la relation famille-équipe du multi-accueil**

Dès l'accueil, un dialogue est engagé pour présenter l'équipe, donner l'information de base aux parents et recueillir leurs besoins, ainsi que leur perception de la crèche. En ce qui concerne les transmissions orales nous insistons sur les précautions à prendre :

- Veiller à la confidentialité des informations personnelles sur les spécificités des enfants et de la famille et sur leur évolution.
- Transmettre nos observations sur la journée et souligner les évolutions.
- Se positionner en dialogue et non comme seuls détenteurs du savoir.

Le « cahier de vie » est un outil de communication avec les parents. Il est aussi un souvenir pour l'enfant. C'est pourquoi, autant que possible, l'on y met également des commentaires et des photos. Une fois par trimestre le cahier de vie est partagé avec les parents qui peuvent l'enrichir. Le cahier peut donc avoir des incidences positives sur la vie dans la famille.

✓ **Évolution recherchée**

Tous les six mois, mener un entretien confidentiel avec les parents, destiné à actualiser la fiche « habitudes de vie » initiale afin de suivre au mieux l'évolution de l'enfant. Au cours de ce dialogue il s'agira de prendre conscience et de partager les évolutions de l'enfant et l'attitude éducative pour soutenir son développement. Les demandes concrètes de la crèche et les exigences de fonctionnement pourront ainsi être mieux comprises et devenir effectives.

Une exploitation concertée des enquêtes de satisfaction peut permettre aux parents d'exprimer un avis critique qui servira à améliorer les prestations du multi-accueil. Et ainsi de développer une communication constructive vis-à-vis des parents.

✓ **Implications de la famille dans la vie de la structure :**

L'implication des familles dans la vie de la structure est fortement souhaitée et recherchée à chaque occasion (sortie, fêtes, ... ).

En cas de **difficultés particulières** dont sont porteurs certains enfants, nous accompagnons la famille : relation avec les parents d'un enfant en situation de handicap, d'un enfant en difficulté, d'une famille en difficulté, cohérence éducative famille-structure...

Après avoir pris connaissance des difficultés de l'enfant, et s'être assurés que son accueil est compatible avec les contraintes de la vie en collectivité et nos locaux, un projet d'accueil individualisé peut être mis en place en lien avec ses parents, mais aussi des partenaires extérieurs (médecin de crèche, médecin traitant ou médecin PMI, Centre d'Action Médico-Social Précoce (CAMSP)).

Ces enfants peuvent ainsi évoluer dans un univers différent, manipuler du matériel éducatif qui leur est adapté, participer à des activités d'éveil, tout en maintenant la relation et la collaboration avec la famille.

En effet, nous portons déjà une attention particulière aux enfants en situation difficile. Il nécessite une approche particulière, une observation du comportement de l'enfant effectué à l'aide d'un outil d'observation spécifique.

Si le problème détecté est récurrent, un outil d'évaluation nous permet d'objectiver les difficultés de l'enfant et d'y porter remède en relation avec l'association..

Cette observation n'est pas pratiquée systématiquement à l'admission, pour ne pas enfermer l'enfant dans une approche trop restrictive. En effet, la vie à la crèche enrichi et développe la personnalité de l'enfant et lui permet dans bien des cas, de dépasser ces difficultés.

Certains excès de comportement (taper, mordre violemment .....), s'ils se répètent, peuvent donner lieu à un « rapport de relations » qui sera communiqué aux parents. Nous évaluons ces comportements de façon graduée :

1. prévenir les comportements agressifs
2. mettre fin au comportement inadéquat (mise au calme et reprise avec l'enfant)
3. renforcer, et dans certain cas instaurer la relation à l'autorité de l'adulte.

Notre intervention est essentiellement éducative. Il s'agit d'inciter les enfants à se développer afin d'être capables de vivre une communication sociale positive, et d'aider les parents à y entrer.

Les enfants non scolarisés âgés de moins de six ans à la charge de personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle et dont les ressources sont inférieures au montant du rsa peuvent accéder à une place d'accueil dans la limite de l'effectif légal. Une priorité sera donnée à ces familles sur les places d'accueil occasionnel.

Le décret d'août 2000 régleme désormais les «établissements d'accueil des enfants de moins de six ans ».

Il précise les missions de ces établissements :

« Les établissements et les services d'accueil veillent à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants qui leur sont confiés, ainsi qu'à leur développement. Ils concourent à l'intégration sociale de ceux de ces enfants ayant un handicap ou atteint d'une maladie chronique. Ils apportent leur aide aux parents afin que ceux-ci puissent concilier vie professionnelle et vie familiale ».

Le multi accueil Le petit Prince a pour objectif d'être *un lieu de vie, de stimulations et d'éveil*. Il semble important de pouvoir aménager et adapter l'accueil à toutes formes de handicap. Dans le cas où des soins médicaux seraient à prodiguer ; ceux-ci devront pouvoir être assurés par un professionnel extérieur (infirmier, kinésithérapeute, médecin..) ; n'ayant pas de personnel médical au sein de notre multi accueil.

Dans le cas d'une *demande d'accueil d'enfant porteur de handicap*, les parents seront reçus par la directrice de l'association pour *un entretien préalable*. Au cours de celui-ci une présentation sera faite de chaque partenaires : structure, équipe, parents et enfant. Les besoins et attentes des parents seront exposés. Les parents pourront ainsi expliquer le degré, les besoins spécifiques et les éventuelles contraintes liées au handicap de leur enfant.

A l'issue de cet entretien, en accord avec le médecin de crèche, un refus peut être décidé dans certaines situations trop lourdes, où la vie dans notre structure n'est pas possible. Dans les autres cas un temps de réflexion sera pris pour en parler avec l'équipe et *un temps d'observation de l'enfant dans la structure* sera prévu avant son admission définitive. Ce temps permet de recueillir tous les éléments nécessaires à la décision d'accueillir ou non l'enfant. Cette décision se fera toujours dans l'intérêt de l'enfant.

Après acceptation de la demande, *un contrat* sera établi en y précisant : les objectifs d'accueil, les modalités d'accueil (temps de présence, fréquence...) ; le nom de la ou des référents, les besoins spécifiques de l'enfant, les modalités de suivi (temps d'échange, d'évaluation programmée).

## 4. Le travail en équipe

- **Valeurs de management**

*Cohérence, Continuité, communication*

Nous affirmons l'importance de la communication interne.

Dans l'équipe du Petit Prince elle est assurée par une attention à chacun, une mise en commun régulière des problèmes qui peuvent se poser, une recherche en commun des solutions pertinentes.

*Confiance, Ouverture aux autres, Solidarité.*

Il s'agit de prendre soin les uns des autres pour être capable de prendre soin des enfants.

Cela signifie veiller à l'équilibre des relations, à la bonne répartition de la charge de travail, et à passer le relais entre collègues en cas de surcharge.

*Attention aux autres, Compréhension.*

Il s'agit de respecter le travail de l'autre professionnel.

Favoriser l'esprit d'équipe, c'est-à-dire compter sur les autres, passer le relais, maintenir constamment un dialogue bienveillant les uns envers les autres.

Il s'agit, notamment pour le responsable, de rester attentif au stress de l'équipe, aux difficultés que les uns et les autres peuvent ressentir, aux baisses d'énergies individuelles ou collectives. Puis, de prendre les mesures nécessaires, avec bienveillance.

- **Organisation du travail en équipe**

Pour prendre en charge l'enfant et sa famille de manière professionnelle, l'équipe éducative travaille selon des règles et un cadre précis.

L'organisation du travail d'équipe est réparti selon des critères préétablis ; Chaque professionnel à une fiche de poste dédiée qui trace les contours et particularités du poste occupé.

Au sein de la structure, cela se traduit par des responsabilités plus ou moins importantes quand à l'organisation de la journée, la prise de décision, les transmissions importantes aux parents,...

En fonction de l'horaire effectué, des tâches sont prédéfinies. Ce planning de tâches par horaire est connu des salariés, affiché et consultable journalièrement. Chacun effectue ces tâches en tenant compte des limites de son poste, de la hiérarchie au sein du multi accueil et/ou du siège de l'association.

L'équipe éducative connaît et suit des protocoles pour la réalisation professionnelle de tâches spécifiques : changes, préparation de repas, tenue vestimentaire,... Ceux-ci peuvent être transmis par le médecin de crèche, la PMI, la direction de l'association ou par les responsables de structures.

Le nettoyage des jouets de la structure se fait par roulement hebdomadaire, notifié dans un tableau. L'équipe d'ouverture s'y réfère tous les jours afin d'assurer une bonne hygiène au sein du multi accueil.

En ce qui concerne les changes des enfants, un tableau journalier est affiché dans la salle de bain qui précise le nom des enfants présents et l'amplitude prévue de leur accueil. L'équipe visualise ainsi quel était l'heure du dernier change sachant que la couche est changée au minimum toutes les 3 heures.

Le suivi de l'introduction alimentaire des bébés est fait par l'auxiliaire de puériculture s'il n'y a pas d'autre personnel du corps médical. Une fiche de liaison alimentaire est placée dans le casier des bébés. Les parents la remplissent au fur et à mesure des différentes introductions alimentaires et l'auxiliaire puériculture assure la transmission en reprenant ces informations et en les notant à la cuisine sur les fiches prévues à cet effet. La personne préparant les repas visualise donc quel type de repas est à donner à quel enfant. L'auxiliaire puériculture assure aussi la transmission en cas d'intolérances, allergies,...

Les activités pour les enfants sont mises en places par toute personne de l'équipe sous l'égide de l'éducatrice de jeunes enfants. Ce thème est donc travaillé avec les enfants par différents biais : activités manuelles, chants, lectures, comptines,... Les activités effectuées



sont ensuite transmises oralement aux parents lors des transmissions journalières et/ou par affichage sur un tableau d'activité à l'entrée.

- **Les modes de transmission dans l'équipe**

Pour un bon suivi de l'enfant lors de sa journée d'accueil, l'équipe dispose de différents outils de transmission. Ces outils évitent la perte d'information importante concernant un enfant spécifique ou des informations d'ordre général.

Trois différents cahiers existent au sein du multi accueil :

- Cahier de transmission : Relate toute information relative à un enfant particulier transmis par les parents (mauvaise nuit, lavage de nez à effectuer, prise de médicaments,...)
- Cahier de température : Relate le suivi d'un enfant sur une journée d'accueil ayant eu une température anormale. Les heures et relevés observés de prise de température y sont notés ainsi qu'en cas de coup de téléphone aux parents et prise de paracétamol.
- Classeur accident : contient des fiches accident à compléter en cas de bosse, griffure, plaie survenue lors de l'accueil de l'enfant. Chaque fiche relate le jour et l'heure de l'accident, les circonstances, le type de plaie, le soin effectué et la personne ayant effectuée le soin.

Outre les transmissions écrites importantes, l'équipe éducative se transmet des informations à l'orale qui concernent des moments du quotidien, des difficultés, demandent d'aide,... et qui demandent à ce que chacun soit à l'écoute de l'autre, qu'il y ait une bonne cohésion au sein de l'équipe.

- **Les réunions d'équipe et formations**

L'équipe éducative se réunit une fois par mois selon un planning établi en début d'année et transmis aux parents. Lors de ce jour, la structure ferme plus tôt afin que l'équipe puisse prendre du temps pour se former, formaliser des projets, travailler sa pratique,...

Lors de cette réunion, l'équipe travaille sur le quotidien en structure et relève des détails à améliorer pour favoriser une bonne prise en charge de l'enfant et sa famille. Ce moment permet aussi de transmettre à l'équipe des informations générales transmises par le siège de l'association, la communauté de commune, la caf,...

L'équipe éducative a la possibilité d'utiliser ces jours de fermeture pour choisir une formation d'équipe annuelle sur un thème professionnel adapté (retour sur la pratique, activités manuelles, chant, marionnettes,...)

- **L'accueil de l'agent de ressource**

L'agent ressource est quand à lui un employé à part entière de l'association qui vient en renfort des équipes qui en ont besoin (remplacement de maladie, congé,...). Il peut ainsi tourner sur toutes les structures d'accueil.

Au sein du petit prince, l'équipe s'attelle à permettre par l'affichage, la transmission écrite et orale, une intégration rapide et efficace de l'agent ressource. L'agent ressource doit quand à lui prendre toutes les informations à sa disposition afin d'adapter ses pratiques aux enfants présents, aux protocoles en place au sein de la structure d'accueil et à l'équipe encadrante.

## **5. Réseau social autour de la structure : la place du multi-accueil dans son environnement**

- **Relation avec les autres structures de l'association**

L'équipe du Petit Prince est ouverte à une collaboration entre les structures et un enrichissement éducatif et pédagogique mutuel à partir d'un partage d'expériences.

Cela peut se faire par la création d'outils communs de gestion entre responsables de structure par des réunions régulières. Ou encore, une uniformisation des pratiques sur la mise en place du multi âge, les règles, protocoles, produits d'entretien,... Ceci afin de faciliter les prises de postes en cas de besoin de remplacement dans une structure

Cela est de nature à développer le sentiment d'appartenance à l'association, et déployer les possibilités de mutualisation (par exemple prêt de matériel éducatif pour servir les projets ponctuels ou organiser des événements transversaux).

## **6. Perspectives, projets à cinq ans et besoins**

Nous formons le vœu que les points forts de notre multi accueil puissent renforcer la qualité du service aux familles de la Vallée.

- Poursuite des projets éducatifs au bénéfice des enfants
- Renforcement de la coopération entre les structures de la vallée (projets communs, mutualisation des moyens éducatifs entre les structures, concertation.....)
- Développement de projets de partenariats externes